

**MISE À JOUR DES PAIEMENTS DES RÉCLAMATIONS
EN VERTU DE LA CONVENTION DE RÈGLEMENT RELATIVE À
L'HÉPATITE C (1986-1990)
en date du 30 juillet 2010**

Le tableau suivant comprend un résumé des paiements versés aux réclamants reconnus en vertu de la Convention de règlement relative à l'hépatite C (1986-1990) pour le mois le plus récent et depuis le début de son administration en avril 2000.

Paiements aux réclamants reconnus pour le mois de juillet 2010	Régime à l'intention des transfusés	1 294 098,49 \$
	Régime à l'intention des hémophiles	463 727,17 \$
Paiements aux réclamants reconnus depuis le début de l'administration	Régime à l'intention des transfusés	443 964 627,90 \$
	Régime à l'intention des hémophiles	216 257 294,60 \$

Nous avons fait tous les efforts raisonnables afin de nous assurer que les chiffres présentés dans cette mise à jour sont exacts au moment de l'affichage. Cependant, les chiffres affichés n'ont pas été vérifiés. Une vérification du Fonds de la Convention est effectuée annuellement après l'exercice financier. Cette vérification fait partie du Rapport annuel présenté aux tribunaux. Lorsque le rapport annuel a été approuvé par les tribunaux chaque année, il est affiché dans notre site Web.

**MISE À JOUR SUR LES DEMANDES D'INDEMNISATION
EN VERTU DE LA CONVENTION DE RÈGLEMENT RELATIVE À
L'HÉPATITE C (1986-1990)
en date du 30 juillet 2010**

Le tableau qui suit comprend un résumé du nombre de demandes d'indemnisation reçues et traitées en vertu de la Convention de règlement relative à l'hépatite C (1986-1990) depuis le début de l'administration du programme en avril 2000.

Demandes d'indemnisation reçues en vertu du Régime à l'intention des transfusés infectés par le VHC	12 127
Demandes d'indemnisation reçues en vertu du Régime à l'intention des hémophiles infectés par le VHC	3 774
Demandes d'indemnisation approuvées en vertu des Régimes à l'intention des hémophiles et des transfusés infectés par le VHC	12 724
Demandes d'indemnisation refusées en vertu des Régimes à l'intention des hémophiles et des transfusés infectés par le VHC	2 352

Demandes d'indemnisation présentement en traitement, en vertu des Régimes à l'intention des hémophiles et des transfusés infectés par le VHC	825
--	-----

Nous avons fait tous les efforts raisonnables afin de nous assurer que les chiffres présentés dans cette mise à jour sont exacts au moment de l'affichage. Cependant, les chiffres affichés n'ont pas été vérifiés. Une vérification du Fonds de la Convention est effectuée annuellement après l'exercice financier. Cette vérification fait partie du Rapport annuel présenté aux tribunaux. Lorsque le rapport annuel a été approuvé par les tribunaux chaque année, il est affiché dans notre site Web.